



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
11.10.2007

Date de la convocation des conseillers :
11.10.2007

point de l'ordre du jour no:
17-A

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 19 octobre 2007

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Hannen, Jaerling,, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents Hoffmann, Roller, Huss, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Modifications budgétaires pour l'exercice 2007 – Service : Travaux municipaux

Considérant que certaines prévisions des dépenses ordinaires inscrites au budget arrêté de l'exercice 2007 sont à adapter ;

Vu la lettre afférente de Monsieur le directeur des Travaux municipaux du 10 octobre 2007, aux termes de laquelle il demande les modifications suivantes :

Article	Libellé	Crédit initial	Augmentation	Nouveau crédit
Service technique : 3/0134/6051/011	Frais de bureau, abonnements et ouvrages d'art	16.000 €	2.000 €	18.000 €
Enseignement complémentaire: 3/0434/6111/020	Entretien des bâtiments et installations techniques (travaux)	27.000 €	6.000 €	33.000 €
Logements: 3/0710/6111/011	Frais de déguerpissement	0 €	10.000 €	10.000 €
Cimetière: 3/0732/6111/010	Entretien bâtiments et installations techniques (travaux)	41.000 €	40.000 €	81.000 €

Considérant que ces crédits supplémentaires d'un montant total de 58.000 € seront couverts par une augmentation de recette à l'article 2/0134/7511/002 « Taxes d'instructions pour acquisitions délivrées par les services techniques » ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

Vu les articles 119, 127 et 132 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 concernant l'introduction de demandes de crédits spéciaux et supplémentaires ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

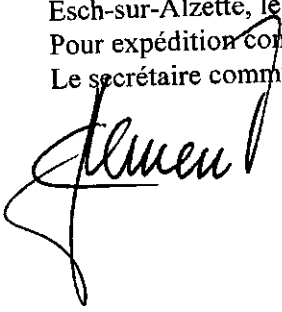
d é c i d e à l'unanimité

de modifier le budget ordinaire de l'exercice 2007 suivant le tableau ci-dessus.

En séance

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 19/10/2007
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,



Suivent les signatures

Le bourgmestre,

